

AMENDEMENT A LA CONSTITUTION

A une séance régulière du Bureau Principal, tenue le 11 décembre dernier, il a été résolu d'ajouter à l'article 2 de la constitution du Bureau Principal, et à l'article 2 de la constitution des succursales, la clause suivante comme clause 4 de chaque constitution.

Art. 4. Sont réputées dangereuses les occupations suivantes : aéronaute, fabricant de matières explosives, artificier, mineur de houille, plongeur, mécanicien et chauffeur de locomotives, serrurier et accoupleur de trains, égoutier, vidangeur, polisseur et mouleur en cuivre, verrier, flotteur et conducteur de radeaux, marin faisant des voyages au long cours, et toute autre occupation déclarée telle par le bureau de direction. Tout sociétaire qui se livre à l'une de ces occupations sans en obtenir préalablement la permission du bureau de direction, est *ipso facto* déchu de tous ses droits de sociétaire.

Cette disposition n'a pas d'effet rétroactif quant aux sociétaires actuels qui, lors de leur admission, se livraient à ces occupations.

1^e lecture 27 novembre 1894.

2^e " 4 décembre "

3^e " 11 " "

L. P. ROBITAILLE,

Vraie copie

Secrétaire général.

A NOTER

Quels que soient les montants des appels, il ne faut pas oublier que la contribution mensuelle de 10 cts, destinée à subvenir aux dépenses de la Société, n'y est pas comprise. Cette contribution fixe est obligatoire et payable en même temps que les appels et partant, il n'est pas nécessaire de l'indiquer au *Bulletin*. Voici d'ailleurs la clause qui régit cette contribution (page 41 des règlements, clause 1^{ère}, art. 12.)

Tout membre devra verser, le ou avant le dernier mardi de chaque mois, la somme de 10 cts entre les mains du trésorier pour subvenir aux dépenses de la Société.

AUX OFFICIERS DES SUCCURSALES

Les officiers des succursales recevront bientôt quelques copies du projet de révision des règlements. Nous les prions d'en prendre connaissance aussitôt qu'ils les auront reçues, et de nous en retourner une copie avec les notes et changements qu'ils croiront devoir suggérer.

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 30 novembre 1894.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES

Balance en caisse le 31 octobre 1894.....	\$
Proposition.....		5 25
Contribution mensuelle.....		59 60
Règlement.....		4 80
Retret.....		8 00
Contributions d'installation.....		16 00
Contributions aux décès d'épouses.....		8 06
Contributions aux malades.....		412 19
Contributions aux décès de sociétaires.....		18 85
Certificats d'admission.....		21 50
Bulletin.....		6 75
Collection.....		0 60
Revers.....		30 00
Total.....	\$	591 60

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$
Dépenses légales.....	
Examens médicaux.....		22 50
Allocation aux malades.....		198 00
Médecins-visiteurs.....		9 00
Divers.....		4 05
Distribution d'avis.....		6 64
Propositions de membres.....		23 00
Bureaux de Perceptions.....		9 36
Impressions.....	
Remboursement d'appels.....	
Total des déboursés.....	\$	272 55
Payé à la caisse générale.....		268 35
Balance en caisse le 30 novembre 1894.....		50 70
Total.....	\$	591 60

RECETTES

Balance en caisse le 31 octobre 1894.....	\$	0 26
Proposition de membre.....		0 75
Contributions mensuelles.....		7 40
Contributions aux décès d'épouses.....		1 21
Contributions aux malades.....		41 99
Contribution aux décès de sociétaires.....		4 30
Règlements.....		0 60
Retret.....		1 00
Contribution d'installation.....		2 00
Certificat d'admission.....		3 50
Bulletin.....		1 75
Bureau Principal.....		25 00
Total.....	\$	89 76

ST-JACQUES No 3

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$	6 00
Frais de postage.....		0 21
Divers.....		0 25
Allocation aux malades.....		12 00
Médecins-visiteurs.....	
Livrets et règlements.....	
Total des déboursés.....	\$	18 46
Payé au B. P.....		40 75
Balance en caisse le 30 novembre 1894.....		30 55
Total.....	\$	89 76

RECETTES

Balance en caisse le 31 octobre 1894.....	\$	17 64
Proposition de membres.....		0 75
Contribution mensuelle.....		4 80
Contribution aux décès d'épouses.....		0 25
Contribution aux malades.....		29 75
Contribution aux décès de sociétaires.....	
Règlements.....	
Retret.....	
Certificat d'admission.....	
Contribution d'installation.....	
Bulletin.....	
Collection.....	
Total.....	\$	59 69

BAIE ST-PAUL No 4.

DÉBOURSÉS

Frais et collection.....	
Divers.....	0 11	
Allocation aux malades.....	18 05	
Frais de postage.....	5 13	
Médecins-visiteurs.....	5 50	
Livrets et Règlements.....	
Aménagement.....	
Proposition.....	
Total des déboursés.....	\$	23 74
Payé au B. P.....		6 00
Balance en caisse le 30 novembre 1894.....		22 95
Total.....	\$	52 69